



COMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMM – 26 septembre 2019 SOMMAIRE DES POINTS

Suivi du RCI concernant les plaines inondables et les territoires susceptibles d'inondation.

La CMM prend acte de l'avis de conformité du gouvernement du Québec sur de la Cle RCI numéro 2019-78MM concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation.

Emprunt décrété par le Règlement 162-1 de la Société de transport de Montréal.

La CMM approuve la modification au programme des immobilisations de la STM ainsi que l'emprunt de 67M\$, pour le projet « Agrandissement centre d'attachement Viau »

Il s'agit d'une augmentation de près de 13 M\$ pour le projet « Agrandissement centre d'attachement Viau », soit plus de 23% (la valeur de l'emprunt passe de 54 M\$ à 67 M\$). Les coûts supplémentaires sont attribuables, notamment, au décalage de la réalisation des travaux causé par le processus d'acquisition des terrains et aux modifications d'envergure requises pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet.

Nomination à la commission du transport et au comité consultatif agricole.

Il est recommandé de désigner :

- M. Nicholas Borne, élu municipal de Laval, comme membre et vice-président de la Commission du transport pour pourvoir un poste vacant;
- Un membre parmi ceux recommandés par la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides (en attente de la liste de candidats fournie par l'UPA)

p.j

Ordre du jour CA CMM 26 septembre 2019.



AVIS DE CONVOCATION

Objet : Assemblée ordinaire du Conseil

Date : Le jeudi 26 septembre 2019 à 10 h 00

Lieu : Siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 2410 à Montréal.

Une période de questions est prévue pour les citoyens au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions à l'avance au moins 15 minutes avant le début de la séance

SÉANCE PUBLIQUE (10 h 00)

ORDRE DU JOUR AMENDÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET DES CONSEILLERS

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Procès-verbal

2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 juin 2019.

3. Aménagement

3.1 Suivi du RCI concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation.
Dossier AM 19-35



4. Transport

- 4.1. Emprunt décrété par le Règlement 162-1 de la Société de transport de Montréal.
Dossier TR 19-11

5. Secrétariat

- 5.1. Nomination à la commission du transport et au comité consultatif agricole.
Dossier SE 19-09

6. Commentaires / Rapports / Demandes

- 6.1. Présidents des commissions
- 6.2. Membres du conseil
- 6.3. Directeur général

7. Pour information

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 6 juin 2019.